

Panneau photovoltaïques du cimetière de St Joachim



Les inscriptions définitives pour le projet d'autoconsommation collective porté par Brièr'Energie et la Mairie de Saint Joachim sont ouvertes.

Même si vous avez participé aux pré-inscriptions vous devez obligatoirement effectuer le processus d'inscription définitive.

Vous pouvez adhérer en ligne au projet d'Autoconsommation Collective de Saint Joachim en utilisant la plate-forme Mon Energie Collective dont le fonctionnement est décrit ci-dessous :

[Notice pour l'inscription via Mon Energie Collective](#)

Nous avons prévu d'organiser une aide aux inscriptions via Mon énergie Collective afin d'aider ceux qui le souhaitent, dans cette démarche.

Si vous ne possédez pas d'adresse mail vous pouvez adhérer au projet d'Autoconsommation Collective de St Joachim en joignant votre fiche d'adhésion et votre accord de participation, complétés, datés et signés, qu'il faudra déposer en Mairie, 64 Rue Joliot Curie, 44720 Saint-Joachim.

Pour les dates des permanences, les versions papier des documents contractuels : [cliquer ici](#)

Ces deux documents indispensables afin de finaliser votre inscription sont toujours disponibles en version papier au secrétariat de la Mairie.